

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

### Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

<b>Nom du membre :</b>	<b>DOMINIQUE ANGLADE</b>
<b>Circonscription :</b>	<b>SAINT-HENRI-SAINTE-ANNE</b>

#### DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
<b>Monsieur Dominic Barton, McKinsey &amp; Company</b>	<b>21 avril 2016</b>
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Bouteille de champagne de 750 ml.</b>	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Cadeau offert en guise de marque de félicitations pour souligner la nomination d'une ancienne collègue à titre de membre du Conseil exécutif.</b>	

<b>Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Dominique Anglade</b>	<b>Date de la déclaration 2016-06-09</b>
---	--